

Ms

MÉDAILLE
OFFERTE A M. MAURICE PROU

LE 15 NOVEMBRE 1923

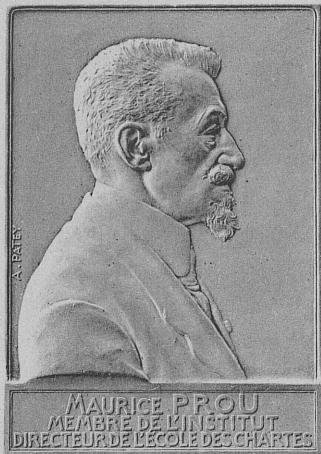


DISCOURS

DE

MM. ERNEST BABELON ET MAURICE PROU





A
MAURICE PROU
SES CONFRÈRES
SES COLLÈGUES
SES AMIS ET SES ÉLÈVES
À L'OCCASION
DU CENTENAIRE
DE L'ÉCOLE DES CHARTES
CÉLÉBRÉ
LE 22 FÉVRIER 1921
EN
TÉMOIGNAGE D'AFFECTION
ET DE RECONNAISSANCE

MAURICE PROU

PAR

AUGUSTE PATEY

MÉDAILLE

LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926

OFFERTE A M. MAURICE PROU

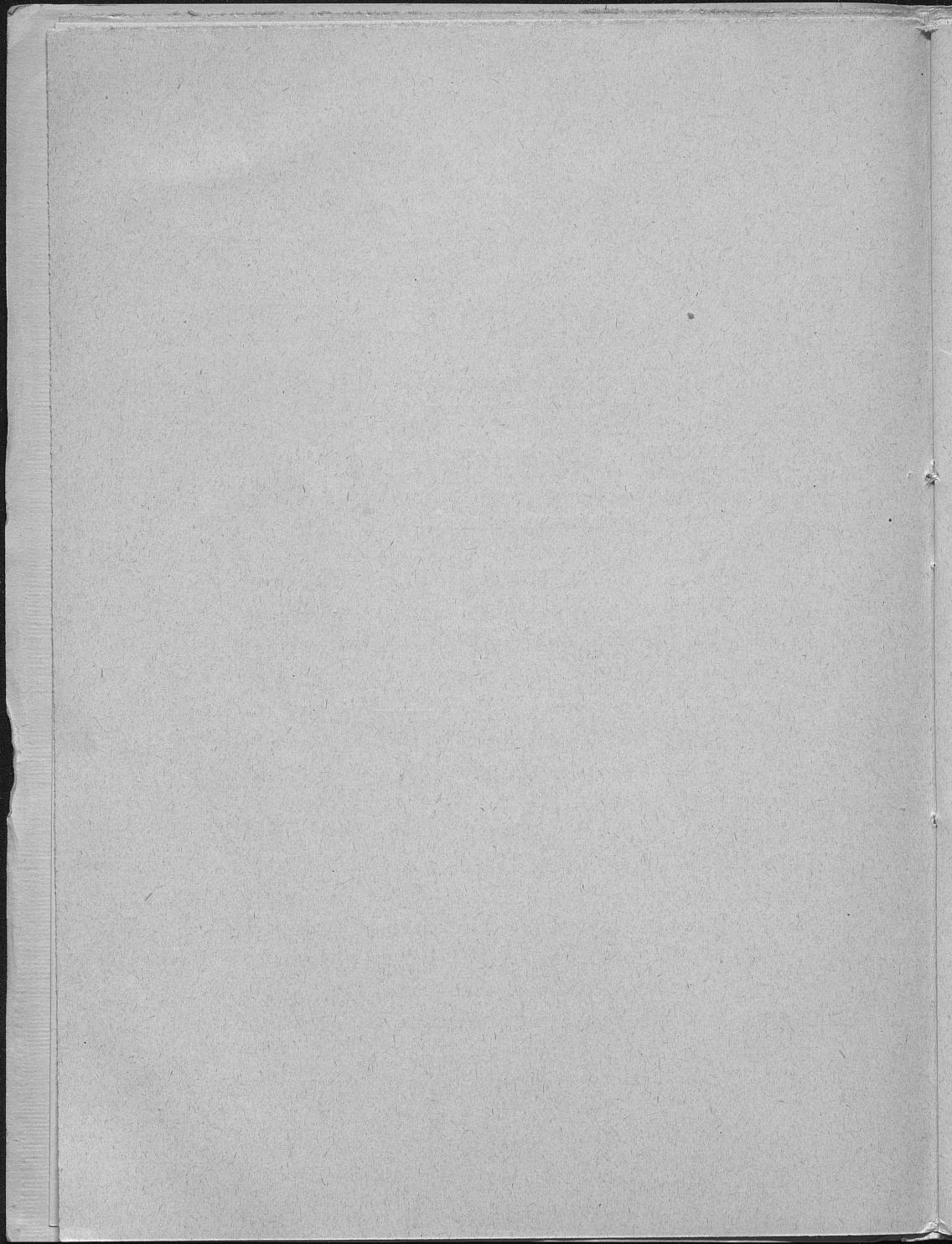
15 NOVEMBRE 1923

DISCOURS

DE

MM. ERNEST BABELON ET MAURICE PROU





MÉDAILLE

OFFERTE A M. MAURICE PROU

DISCOURS

DE MM. ERNEST BABELON ET MAURICE PROU

Le jeudi 15 novembre 1923, à quatre heures et demie, les confrères, collègues, amis et élèves de M. Maurice Prou, membre de l'Institut, directeur de l'École nationale des Chartes, se sont réunis en la grande salle des cours de cette École pour lui offrir une médaille-plaquette de métal frappée à son effigie et exécutée par le maître Auguste Patey, membre de l'Institut.

En l'absence de M. Gustave Servois, président d'honneur de la Société de l'École des Chartes, la présidence de la réunion fut donnée à M. Henri Omont, membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, président du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes. M. E. Babelon, membre de l'Institut,

conservateur du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque Nationale, professeur au Collège de France, prit place à la droite du président, et M. Maurice Prou, à la gauche. Autour d'eux se groupèrent sur l'estrade MM. Bémont, A. Blanchet, membres de l'Institut, Paul Boyer, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, Cagnat, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, le chanoine Chartraire, président de la Société archéologique de Sens, Chatelain, membre de l'Institut, Henry Cochin, Cordier, membre de l'Institut, Coville, directeur de l'Enseignement supérieur, Cuq, membre de l'Institut, Comte H. Fr. Delaborde, membre de l'Institut, Drouets, président de l'Association amicale des anciens élèves de la Faculté des lettres de Paris, Paul Fournier, Haussoullier, Homolle, Jullian, Ch.-V. Langlois, André Michel, A. Morel-Fatio, membres de l'Institut, Henri Pirenne, membre de l'Institut et de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand, Edmond Pottier, le R. P. Scheil, Gustave Schlumberger et Antoine Thomas, membres de l'Institut.

Deux cent cinquante personnes environ se pressaient dans les deux salles de cours et le vestibule.

M. Omont, après avoir exprimé les regrets que causait à l'assemblée l'absence de M. Gustave Servois,

donna la parole à M. E. Babelon, qui s'exprima en ces termes :

MESDAMES et MESSIEURS,

Le jour où notre confrère — notre savant et dévoué confrère Henri Stein — est venu, de la part de notre Comité, me proposer de prendre la parole dans cette réunion qui est comme l'épilogue familial des fêtes du centenaire de l'École, j'ai accepté tout de suite et d'enthousiasme la proposition si honorable et si flatteuse qui m'était faite.

Dans ma surprise, je n'ai pas réfléchi que notre Comité n'aurait eu qu'à parcourir la liste de ses membres, — comme à présent, je n'ai qu'à jeter un regard autour de moi, — pour désigner un confrère mieux qualifié par ses travaux et son autorité, plus digne, en un mot, de l'agréable mission que je viens remplir.

Je suis confus d'avoir inconsidérément accepté d'être votre interprète, et je m'excuse auprès de vous, Messieurs, de m'être laissé, de prime saut, entraîner par l'élan du cœur.

Du moins, je me lève sur l'invitation amicale d'un président dont la présence à mon côté me rassure, car elle m'atteste que nous sommes, ici, malgré la solennité importante de cette assemblée, entre camarades; et après lui, j'invoquerai le nom de notre vénéré doyen, M. Servois, qui fut l'un des promoteurs de cette fête, dont nous regrettons l'absence, et auquel, au nom de vous tous, Messieurs,

je veux tout d'abord adresser un confraternel et affectueux souvenir.

Et maintenant, j'irai jusqu'au bout de mon indiscretion, en vous confiant la joie chaude, la joie sincère que j'éprouve d'avoir à dire votre confraternel compliment au maître — laissez-moi dire à l'ami — avec lequel j'ai intellectuellement vécu pendant une longue période de ma vie, — quinze années, au cours desquelles sont nés et se sont fortifiés chaque jour davantage des sentiments d'estime réciproque et les liens d'une étroite amitié qui, depuis lors, ne s'est pas un instant relâchée.

Oui, il y a près de quarante ans, — mais je m'en souviens comme si c'était hier, — au printemps de 1884, je me trouvais en mission archéologique à Carthage, lorsque je fus rappelé au Cabinet des médailles par la mort inopinée de l'un de mes collègues, Ernest Muret. En route, je me demandais qui l'on allait me donner comme nouveau collègue, parce qu'au Cabinet des médailles les fonctionnaires, étant peu nombreux et obligés de se consulter constamment, par la nature même de leurs travaux et de leurs recherches, sont, en fait, dans une perpétuelle et étroite collaboration.

Quand j'arrivai à Paris, aucun candidat ne s'était encore présenté. J'allai trouver, en camarade, Maurice Prou, dont j'avais eu, en maintes circonstances déjà, l'occasion de remarquer le goût pour l'archéologie et la numismatique.

Il était venu assez fréquemment au Cabinet des médailles en visiteur et en travailleur, et nous avions discuté ensemble des lectures et des attributions de médailles romaines et

médiévales. Il venait de passer sa thèse sur *les Coutumes de Lorris*.

Je l'engageai vivement à poser sa candidature aux fonctions d'attaché au Cabinet des médailles, — fonctions très modestes sans doute, mais scientifiquement bien intéressantes, n'est-il pas vrai, cher ami ?

Je n'ai pas besoin de vous dire combien l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, Léopold Delisle, combien le conservateur du Cabinet des médailles, Chabouillet, furent heureux, l'un et l'autre, de présenter au choix du ministre le jeune archiviste-paléographe dont ils avaient déjà apprécié le fond solide d'études classiques, le constant succès à l'école, la curiosité d'esprit, l'ardeur naissante pour les recherches d'érudition.

Avant d'accepter, Maurice Prou manifesta, toutefois, quelque hésitation et exprima un regret. C'est qu'il venait d'être désigné pour l'École de Rome et qu'en entrant tout de suite au Cabinet des médailles, il perdrat l'occasion d'aller à Rome et de profiter de l'expérience que donne un séjour prolongé dans la capitale du monde médiéval; il s'y était déjà, à l'avance, tracé un programme de recherches et le directeur, Edmond Le Blant, tenait à le posséder. L'Administration — et voyez comme elle fut avisée — arrangea les choses à la satisfaction de tous.

L'emploi d'attaché au Cabinet des médailles fut réservé à Maurice Prou qui fut délégué à l'École de Rome pour un an.

Effectivement, après un séjour d'un an à Rome, des plus fructueux et des mieux remplis puisqu'il nous valut

la publication des *Registres d'Honorius IV*, Maurice Prou devenait mon collègue, et, à dater de ce moment, notre vie intellectuelle fut commune, notre collaboration numismatique de toute intimité. Non pas que nous fussions toujours du même avis. Oh ! non, certes ; il y a trop de personnalité et d'originalité dans le caractère de Prou, et les questions professionnelles que nous étions amenés à traiter : authenticité des pièces, déchiffrement, lectures, attribution, évaluation, acquisitions, étaient matière à trop de controverses. Nous nous sommes disputés souvent, mais jamais fâchés, même à propos de l'authenticité du sceau du roi Childéric où, d'ailleurs, quoique n'étant pas d'accord, nous avions raison tous les deux.

Le séjour de Prou au Cabinet des médailles nous valut deux ouvrages de premier ordre et de belle tenue scientifique, le Catalogue de nos monnaies mérovingiennes et carolingiennes, vastes recueils où l'auteur, à chaque page, — je devrais dire à chaque ligne et pour chaque médaille, — et il y en a quatre mille, — fait œuvre de pénétrante sagacité dans le déchiffrement des légendes souvent incomplètes, et dans la répartition si délicate des ateliers disséminés sur tout le sol de la Gaule mérovingienne et carolingienne.

Vous avez lu les introductions des deux volumes. Ce sont deux traités généraux et synthétiques, où se trouve exposée pour la première fois — documents et monuments confrontés — l'histoire des institutions monétaires des Francs, depuis leur établissement en Gaule jusqu'à la chute de la dynastie carolingienne. Vous y avez remarqué

surtout le chapitre où les textes des lois salique et ripuaire sont éclairés par les monnaies cataloguées ; le chapitre où est définie la situation sociale et administrative de ces nombreux personnages qui, comme saint Éloi, inscrivent leur nom sur les monnaies mérovingiennes avec le titre de *monetarii* ; les chapitres où est expliquée l'origine du droit régalien de monnaie, graduellement usurpé par les comtes, les évêques, les monastères, dans la période carolingienne, puis concédé par actes spéciaux de l'autorité royale.

Quelles que puissent être les découvertes de l'avenir, ces beaux catalogues resteront le livre essentiel, le *Standard work* pour ces parties fondamentales de notre numismatique nationale.

Entre temps, M. Prou publiait ses remarquables études sur l'histoire monétaire de Corbie (1896) et sur l'histoire monétaire de Beauvais (1897). Il se proposait de poursuivre le catalogue de nos monnaies capétiennes avec la même méthode critique, c'est-à-dire en confrontant parallèlement textes et médailles. On vint, en 1900, l'enlever au Cabinet des médailles pour lui confier, à l'École des chartes, la chaire de diplomatique devenue vacante par la mort d'Arthur Giry.

Il était désigné pour occuper cette chaire par son *Manuel de paléographie*, son édition du *De ordine palatii* d'Hincmar, son édition de la chronique de Geoffroy de Courlon, et par divers mémoires d'érudition qui avaient attiré sur lui l'attention des maîtres des études médiévales. — Ce fut grand dommage pour le Cabinet des médailles. Du moins, permettez-moi de dire aujourd'hui que, récemment, nos

regrets se sont trouvés atténués par la reprise du catalogue des monnaies capétiennes que poursuit notre savant confrère, M. Dieudonné, avec une érudition et une compétence dignes de son prédécesseur.

Depuis qu'il nous a quittés, M. Prou a dû, par la force des choses, faire passer les études de numismatique, en quelque sorte, au second plan de sa production scientifique, ce qui n'empêche que nous lui sommes encore redevables de la publication de *Textes inédits* relatifs à l'exercice du droit de monnaie à l'époque féodale et d'une étude, fort intéressante surtout au point de vue économique, qu'il a publiée en 1918, sur une portion d'un livre de compte de la maison de l'Aumône de Saint-Pierre de Rome, vers la fin du treizième siècle.

Mais ce serait en quelque façon vous faire injure, Messieurs, que de vous dénombrer tous les travaux de Maurice Prou : vous les connaissez mieux que moi et vous les consultez, pour la plupart, plus souvent que je n'ai l'occasion de le faire moi-même : révision critique de chartes et diplômes ; recueils annotés et commentés des actes royaux ; direction de la publication des *Pouillés* des diocèses de l'ancienne France ; direction de la revue *Le Moyen Age* ; direction du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* : voilà un simple aperçu général des domaines variés dans lesquels s'exerce l'activité scientifique de notre infatigable confrère ; domaines variés, dis-je, mais seulement dans leur application objective, car la carrière de M. Prou présente une rare et harmonieuse unité de direction. Partout où il met la main, on retrouve la personna-

lité de son action, la même conscience scrupuleuse, la même méthode avertie.

M. Prou apporte, dans l'établissement et l'épuration des actes des chancelleries médiévales, le même souci de la précision que s'il s'agissait d'établir le texte définitif d'un écrivain de l'antiquité classique.

Son œuvre la plus considérable dans cet ordre de travaux est le *Recueil des actes de Philippe I^{er} roi de France*, paru en 1908. Ici encore, laissant de côté l'établissement impeccable des textes et leur commentaire continu, ce sont surtout les deux cent cinquante pages de l'introduction que je rappellerai à votre souvenir parce qu'elles constituent un traité complet de diplomatique : classification coordonnée des actes royaux ; organisation administrative de la chancellerie royale ; forme légale donnée aux préceptes royaux ; critique sévère et irréfragable de certains diplômes faux ou indûment attribués à Philippe I^{er} : bref, Maurice Prou se place magistralement à la tête des disciples de Mabillon ; à dater de cette publication, il eut sa place marquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

C'est ainsi que nous avons vu notre confrère grandir et conquérir, jeune encore, l'autorité qui, désormais, est attachée à son nom.

Esprit investigator, méditatif et juridique, s'il a su s'élever à la généralisation scientifique, il n'a pas dédaigné d'écrire un livre de haute vulgarisation sur la Gaule mérovingienne. Son style est nerveux et sobre sans sécheresse. Il expose avec clarté et précision, sans sacrifier à l'abondance verbale, inutile, bien que la recherche de l'élé-

gance et même de l'originalité ne soit point bannie de la phrase. Mais la sûreté d'information — on le sent — est la préoccupation maîtresse et les mots sont calculés avec une prudence réfléchie. Avez-vous remarqué son écriture? Je dirai que Prou est tout entier dans cette écriture ferme, nette, appuyée, mais mouvementée, marquant l'inquiétude de l'esprit qui a cherché la précision, le mot net, adéquat, et qui l'a trouvé.

Et de ces qualités, celle qui prédomine dans tout ce qui sort de cette plume érudite, celle qu'on s'accorde à reconnaître comme sa qualité maîtresse, c'est l'exactitude : — l'exactitude, ce vêtement de la vérité, cette vertu première de l'historien, peut-être la plus difficile à pratiquer d'une manière soutenue et sans défaillance, — vous entendez, jeunes gens! — votre maître, M. Prou, l'a conquise à force de déchiffrer patiemment, laborieusement, les monnaies les plus ingrates du Cabinet des médailles; il l'a conquise par une discipline intellectuelle et physique de tous les instants; par un effort persévérant et opiniâtre de l'œil et du cerveau. Il l'a ensuite appliquée à la lecture des écritures les plus difficiles des chancelleries médiévales et à tous ses autres travaux, si bien qu'elle est la caractéristique des textes établis par lui : ils sont définitifs.

Voilà pourquoi je suis assuré, Messieurs, que vous rati-fierez mon jugement si je dis en m'adressant à lui-même : Mon cher ami, les services scientifiques que vous avez rendus à notre histoire du haut moyen âge sont inappré-ciables, et c'est de cela, d'abord, que nous voulons vous féliciter et vous remercier aujourd'hui.

Mais Maurice Prou n'est pas seulement un grand érudit, un savant médiéviste : il est directeur de l'École des chartes.

C'est dans ce rôle qu'apparaissent et que se donnent libre carrière ses qualités de cœur et son absolu dévouement à l'École : il en est l'âme et il en incarne la tradition. C'est ici qu'il faut le voir, rayonnant du bonheur qu'il éprouve d'être au milieu des jeunes gens ou des auditeurs libres de ses leçons, leçons animées, prime-sautières, où tous les mots portent, où rien n'est superflu ; leçons d'où la doctrine sort dégagée de l'encombrement et de la multiplicité touffue des faits qui en sont la base et parmi lesquels il sait choisir des exemples typiques.

En tant que chargé de donner une direction aux études, il estime que le temps des élèves ne doit pas se passer exclusivement à apprendre la lettre de leurs cours, pour aboutir, en fin d'année, à des examens qui ne seraient que la manifestation d'un savoir verbal et mnémonique, et non point la révélation de jeunes esprits se formant à la méthode de l'investigation historique.

C'est pourquoi, en dehors des leçons, si grande est sa passion d'enseigner et d'inculquer aux jeunes gens les principes de l'érudition et de la critique, qu'il les met sans relâche aux prises avec les documents et les difficultés. Il les prend, pour ainsi dire, par la main pour les guider à travers l'immense dédale des matériaux de toute nature d'où, chaque jour, l'érudit digne de ce nom dégage quelque aspect nouveau de la vie de nos pères.

C'est la méthode que pratiquait également, dans son

domaine propre, avec tant de dévouement et de succès, notre regretté Eugène Lefèvre-Pontalis, dans ses leçons ambulatoires si goûteuses des jeunes gens et de tous ceux qui les suivaient.

C'est pour nous un joyeux rappel du temps passé, lorsqu'il nous arrive, à nous, les anciens, à nous dont le siège est fait, et que le hasard des choses de la vie ou des goûts divergents ont jetés dans des études tout autres ou des milieux différents, — moi, par exemple, que vous appelleriez volontiers, peut-être, un extravagant, — dans le sens étymologique du mot, bien entendu, — c'est un véritable régal des yeux et de l'esprit, dis-je, de voir le directeur de l'École entouré de la petite phalange des jeunes chartistes qu'il conseille, qu'il interroge d'un regard inquisiteur, auxquels d'un geste nerveux il montre le chemin lorsqu'ils hésitent aux carrefours de l'érudition ; qu'il apostrophe parfois aux examens avec une brusquerie amusante faite de bienveillance, de bonté du cœur et du désir d'être utile, car, — vous pouvez m'en croire et je le connais bien, — il aime foncièrement les jeunes gens, ceux qui travaillent, et il s'intéresse avec une constante sollicitude à leur succès, à leur carrière, à leur avenir.

Toutes ses pensées vont à ses devoirs professionnels, vers l'école, vers ses travaux. Il ne se laisse point arrêter aux distractions du chemin. Voyez-le s'avancer d'un pas assuré, sans grande hâte, la tête penchée en avant, les yeux fixés au sol comme le savant qui pense et réfléchit; et si vous me permettez de jeter dans cette fête confrater-

nelle une note de gaîté quelque peu irrévérenceuse, ne dirait-on pas qu'il marche avec prudence, comme s'il craignait les chausse-trapes et les embûches des diplômes faux ou interpolés dont sa route intellectuelle est semée ?

Lorsque, fatigué d'une journée de labeur incessant, il rentre chez lui, c'est pour travailler encore. Puis, un moment vient où il est obligé brusquement de s'arrêter, épuisé, presque désespéré d'être forcé de s'interrompre. Les accidents de santé dont il se plaint parfois, m'est avis qu'il pourrait les éviter en modérant sa belle et généreuse ardeur. Mais vous savez bien qu'on ne corrige jamais personne par des conseils qui risquent même souvent d'être mal accueillis.

Il est un qualificatif qui nous vient du moyen âge, dont on abuse peut-être dans certains milieux, mais qui, dans le nôtre, a gardé jusqu'ici toute la plénitude de son sens originaire, toute sa force et sa beauté : c'est celui de *Maître*.

Maurice Prou, à l'École des Chartes, est véritablement le maître par excellence. Il est le maître non seulement par ses fonctions de directeur et de professeur, auxquelles il était vraiment prédestiné, mais il est le maître par l'autorité de sa parole, la sûreté de sa méthode, la sincérité de ses écrits, l'ordonnance admirable de son enseignement. Il a conquis dans les études médiévales la maîtrise qu'avaient les Benjamin Guérard, les Jules Quicherat, les Léopold Delisle.

Son œuvre la plus récente, — car ce fut bien une œuvre pour lui, — a été le Centenaire de l'École. Il s'y consacra corps et âme, comme à tout ce qu'il entreprend.

Dès que l'idée en eut été émise, pour la première fois, je crois, par le regretté Héron de Villefosse dans une simple conversation entre confrères, Maurice Prou l'accueillit avec ardeur et la fit sienne. Sans tarder, il constitua un Comité d'organisation : ce fut lui qui en dirigea et coordonna les travaux.

C'est à lui que nous devons ces deux précieux volumes, le *Livre du Centenaire*, notre livre d'honneur, nos *Fastes triomphaux*, comme auraient dit les anciens : livre qui restera le plus beau fleuron de nos *Annales*, et où les travaux de chacun sont caractérisés avec autant de discernement dans l'éloge que de sûreté dans le jugement; livre qui, dans son ensemble, montre avec éclat quel fut le rôle de l'école depuis sa fondation : c'est son exaltation séculaire.

Quel remerciement ne devons-nous pas au confrère qui a mis ainsi en relief ce rôle magnifique, à nul autre pareil dans l'érudition, et qui consacre à jamais, devant l'opinion, aussi bien à l'étranger qu'en France, le droit des chartistes à revendiquer la gloire d'avoir créé la *Méthode*, sans laquelle il n'y a pas d'histoire?

Lorsqu'il s'est agi pour notre Comité de témoigner notre reconnaissance à Maurice Prou, comme couronnement des fêtes du Centenaire, nous nous sommes réunis sous la présidence de M. Servois et, encouragés par la bienveillance empressée de notre confrère, M. Coville, directeur de l'Enseignement supérieur, nous avons cherché sous quelle forme tangible et durable nous traduirions nos sen-

timents d'affection, de respect, d'admiration pour notre confrère, pour son œuvre scientifique, pour son inlassable dévouement.

Les uns proposaient de composer un volume de *Mélanges*; d'autres pensaient à une œuvre d'art comme le *Saint Louis* offert à Léon Gautier ou la *Jeanne d'Arc* offerte à Jules Quicherat. On a songé aussi à quelque grand ouvrage d'érudition médiévale. Quant à moi, j'avais rêvé d'un diptyque d'ivoire, tels les diptyques honorifiques des Consuls romains, où eût été gravé le *cursus honorum* de Maurice Prou avec un cahier de parchemin contenant le compte rendu de cette réunion : c'eût été comme les épées d'honneur qu'en ces temps-ci on a offertes aux plus illustres de nos généraux et sur lesquelles sont gravées leurs campagnes et les victoires qu'ils ont remportées.

Bref, nous sommes tombés d'accord pour préférer une médaille.

Il y avait à cette préférence bien des raisons.

D'abord M. Prou connaît et apprécie les médailles; il est numismate. Sur ce terrain nous étions assurés de lui plaire. Et puis, nous pouvions invoquer un précédent topique.

Le 13 juin 1889, la Société de l'École des Chartes célébrait le cinquantième anniversaire de sa fondation. Elle voulut à cette occasion donner — je cite les expressions de l'adresse, — « donner un témoignage de sympathie et de reconnaissance à celui de ses membres qui a porté le plus haut l'honneur de son nom, dont les travaux ont prouvé avec le plus d'éclat la valeur de ses méthodes », et elle a

demandé à l'un des maîtres de la gravure en médailles, Oscar Roty, de fixer de son burin génial les traits de Léopold Delisle.

Je rappelle ce souvenir, présent à la mémoire de vous tous, Messieurs, parce que la fête d'aujourd'hui est pareille et les circonstances qui nous ont réunis sont presque les mêmes. Nous voulons offrir, à notre tour, une médaille commémorative de reconnaissance à l'un de nos confrères que Léopold Delisle tenait déjà dans la plus haute estime scientifique, et qui continue de la manière la plus complète sa tradition et représente comme lui, avec le plus d'éclat, ce type de savant qu'on appelle aujourd'hui, d'un mot aussi juste qu'expressif, le *Chartiste*.

Pour toutes ces raisons, nous avons opté pour la médaille, assurés qu'elle serait aussi cordialement accueillie qu'offerte. Et puis, après tout, pourquoi ne l'avouerais-je pas ? Une médaille était bien pour nous plaire à nous-mêmes, plus que tout autre objet, car en ce bas monde, chacun est toujours quelque peu égoïste, et nous avons, d'instinct et sans nous le dire, songé à nous-mêmes. C'est qu'une médaille fait plaisir non seulement à celui qui la reçoit, mais à ceux qui l'offrent; expliquez ce phénomène comme vous le voudrez : une médaille, on l'offre et on la garde en même temps !

On ne pourrait pas appliquer à la médaille le vieil adage de droit : « Donner et retenir ne vaut ». On la retient. Les donateurs sont aussi favorisés que celui à qui ils la présentent; ils participent en quelque sorte plus intimement à l'offrande, et c'est là, pour eux, une joie de plus. C'est

ainsi que nous garderons un tangible et inoubliable souvenir de la fête franchement cordiale qui nous rassemble.

Non seulement le temps qui, dit-on parfois, efface tout, ne l'effacera pas, mais la médaille Prou sera pour nous un mémorial de plus en plus vivant, à mesure que les années, qui passent comme l'ombre, effriteront d'autres souvenirs et éclairciront nos rangs.

Elle est doublement digne de la pérennité, d'abord comme symbole des œuvres de Maurice Prou qui sont impérissables et resteront l'orgueil de l'érudition française; et puis, elle est digne de la pérennité par le talent magnifique avec lequel elle a été exécutée.

Auguste Patey, le digne continuateur des Chaplain et des Roty, et dont l'exquise finesse de burin peut être qualifiée d'inimitable, a su traduire admirablement, et avec une justesse de touche où l'on sent qu'il a mis tout son cœur, le profil si personnel de notre ami.

C'est pour nous, à la fois, une belle œuvre d'art et un souvenir précieux. Et dans longtemps, dans bien longtemps, dans je ne sais combien de lustres, quand les plus jeunes de ceux qui m'écouteront auront l'occasion de comparer les traits du directeur de l'École des Chartes, un peu plus courbé par le poids des ans, sans doute, mais toujours ardent au travail, toujours entraîneur de jeunes chartistes, ils se rappelleront cette fête que la médaille rend inoubliable pour tous.

Acceptez donc, Monsieur le directeur et cher ami, cette plaquette-médaille, née d'un double sentiment de reconnaissance et d'attachement cordial.

On aurait pu y inscrire des vœux d'avenir pour vous, pour vous dont la carrière est encore si largement ouverte aux vastes projets d'études et de travaux scientifiques ; des vœux à l'imitation de ces médailles d'or du dernier siècle de l'Empire romain que vous connaissez aussi bien que moi, et qui portent à l'adresse de l'empereur ces inscriptions variées : *Vota; vota multa; vota decennalia, vicennialia, pro salute et incolumitate Caesaris.* Mais si les vœux qu'é nous formons pour vous ne sont pas gravés sur le métal qui porte votre image, veuillez croire, et je suis chargé de vous en donner l'assurance, de la part de vos confrères, de vos collègues, de vos amis, de vos élèves, veuillez bien croire qu'ils sont gravés en traits ineffaçables dans nos cœurs.

M. E. Babelon ayant remis la plaquette à M. Maurice Prou, celui-ci prit la parole en ces termes :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS,
CHERS AMIS,

Vous n'avez pas voulu que la fête du Centenaire de l'École des Chartes fût une fête sans lendemain. La réunion d'aujourd'hui en est la suite, une suite incomplète, toutefois, puisque nous avons le regret de ne pas voir au milieu de nous notre président d'honneur, M. Servois, qui en avait accepté la présidence. C'était pour moi un grand honneur qu'il ajoutait à toutes les marques d'affection qu'il

m'a accordées. Et voici que la rigueur de la température l'a retenu chez lui.

Ce n'est pas seulement sa science philologique qui lui a donné l'autorité, ce ne sont pas seulement ses remarquables travaux littéraires; c'est la droiture et la fermeté de son caractère, la sûreté de son commerce, le charme et la finesse de sa conversation, et cette courtoisie, chez lui tradition de famille, renforcée par sa familiarité avec les auteurs du grand siècle, La Bruyère et son entourage. Partout où il a passé comme chef, ses subordonnés sont devenus ses amis. On ne peut pas le connaître sans l'admirer et l'aimer. Qu'il veuille bien agréer l'hommage de notre respectueux attachement.

Si son absence pouvait être compensée, elle le serait par la présence de mon ami M. Henri Omont dans ce fauteuil.

Autre disgrâce! Notre cher confrère, M. le comte Durrieu, qui avait mis tout son cœur et toute son activité à l'organisation de la fête du 22 février 1921, et qui, en qualité de président de la Société de l'École, représentait ce jour-là, à côté de notre doyen, M. Servois, l'ensemble de l'École, est tenu éloigné de nous par une indisposition malencontreuse. Sa pensée rejoue la nôtre en ce moment, j'en suis sûr. Vous vous unirez à moi pour lui souhaiter une prompte guérison.

Les circonstances ont fait que j'ai été étroitement associé à la célébration de notre Centenaire; cet honneur n'aura pas été épiphémère puisque vous en avez fait fixer le souvenir sur une plaquette de métal. C'est là de votre part

une marque d'estime et d'amitié bien au-dessus de mes mérites et des services que j'ai pu rendre à l'École, qui sont si peu de chose comparés à ceux que lui ont rendus mes illustres prédecesseurs, les Benjamin Guérard, les Jules Quicherat, les Paul Meyer.

Je ne veux retenir de votre manifestation que le témoignage d'amitié que vous m'apportez, d'une amitié qui m'a poussé et soutenu à travers toute ma carrière. Personne plus que moi n'a ressenti les effets de la confraternité qui unit les élèves de l'École des Chartes. De quelque côté que je me sois tourné, je n'ai rencontré qu'appuis et encouragements : la bienveillante indulgence de mes maîtres, l'amitié de mes condisciples, plus tard le dévouement de mes élèves, la sympathie de mes compatriotes sénonais. Tous ont conspiré pour me rendre le travail facile.

Ma reconnaissance doit aller d'abord à mes chers et regrettés parents, je ne dis pas seulement mon père et ma mère, j'entends parler aussi de mes grands-parents, de mes oncles et tantes. Enfant, je n'ai vu autour de moi que des exemples de travail et de probité. Et même, en ce qui concerne l'objet de mes études, il s'est présenté naturellement à mon esprit par la vue de mon grand-père, le président Prou, l'un des fondateurs de la Société archéologique de Sens, qui donnait aux recherches historiques tout le temps que lui laissait l'accomplissement de ses devoirs professionnels, et de qui j'ai reçu les premières leçons d'histoire et d'archéologie. A Auxerre, j'ai vécu trois ans chez un oncle, le docteur Tonnellier, au milieu de belles collections d'objets d'art. C'est lui qui m'a fait aussi con-

naître et aimer les beaux livres ; et j'ai tenu alors en mains des Alde et des Gryphius plus souvent que je ne l'ai fait depuis.

Quant à l'École des Chartes, j'en ai entendu parler, tout enfant, par feu notre confrère Hippolyte Cocheris, de la bibliothèque Mazarine, ami de mon père. Je me rappelle que, lors d'une de ses visites, il me trouva apprenant une leçon de géographie (j'étais alors en neuvième), et quelques jours après il m'envoya mon premier atlas, de Meissas et Michelot. Une suite d'articles parut dans le *Magasin d'éducation* sur les grandes écoles ; j'y lus et relus l'article consacré à l'École des Chartes, et je formai le rêve d'en devenir élève, tout en pensant que c'était là trop d'ambition.

Plus tard, M. Cocheris me donna une lettre d'introduction auprès du premier professeur de l'école que j'aie connu, Anatole de Montaiglon. L'accueil qu'il me fit dans son singulier cabinet de travail, où se mêlaient la nourriture de l'esprit et celle du corps, m'abasourdit un peu. Tout de suite il me parla des questions de bibliophilie qui l'occupaient et ne lut la lettre que je lui avais remise qu'en me reconduisant à la porte.

Sum id quod sum, comme dit l'Apôtre. Mais, s'il se trouve en moi, avec de grands défauts, assez de bon pour que vous m'ayez accordé les sentiments que M. Babelon m'a exprimés en votre nom, en une allocution émouvante parce qu'il y a mis tout son cœur, je le dois à mes parents et à mes maîtres, à mes maîtres du lycée de Sens, du collège d'Auxerre, de l'École des chartes, de l'École des hautes-études, de la Faculté des lettres.

Je n'ai pas entendu les leçons de Jules Quicherat; mais pendant la première année que j'ai passée à l'École des Chartes et le premier semestre de la seconde année, il était directeur, un vrai directeur, qui s'intéressait aux études de chaque élève, l'interrogeant, se rendant compte de la nature de son esprit, de ses progrès, lui donnant des conseils sur la manière de travailler. Il me souvient qu'il m'avait engagé à me tourner vers la philologie romane. Je n'ai pas suivi son conseil. Ai-je eu tort? Sans doute, car il faut toujours écouter ses maîtres.

Une autre figure se présente encore à beaucoup d'entre ceux qui sont ici, avec une netteté saisissante, tant la vie en était débordante : celle de Léon Gautier. Il enflammait le cœur et l'esprit de ses auditeurs du feu qui brûlait en lui. Il rendait passionnante l'étude en apparence aride de la paléographie, et nous accourrions à ses leçons dont nous attendions le retour avec impatience. L'âge de plusieurs de mes maîtres ne s'opposerait pas à leur présence parmi nous. Que ne les trouvé-je plus ici aujourd'hui! Arthur Giry, Robert de Lasteyrie, le premier à qui je dois ce que je possède d'esprit critique, et le souvenir de si douces heures passées à converser librement, le second de qui je tiens le goût de la clarté. Ce n'est pas ce dont je tire le moins de fierté que le premier, sur son lit de mort, ait exprimé le désir que je lui succédasse dans sa chaire de diplomatie, et que le second, encore en pleine activité, m'ait appelé à l'aider, puis à le suppléer dans le secrétariat de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques.

Quelle ingratITUDE serait la mienne si je n'évoquais ici la

mémoire de Paul Meyer, non seulement parce que ses admirables leçons ont laissé en mon esprit des traces ineffaçables, car c'est un bienfait que beaucoup d'autres ont reçu de lui, mais parce qu'il a toujours usé envers moi d'une bienveillance particulière, qui a trouvé sa dernière expression dans la désignation de son successeur à la direction d'une École qu'il aimait tant, à laquelle il avait consacré la plus grande partie de son activité et donné, sans compter, les forces de son esprit et l'attachement de son cœur!

Mais, de tous mes maîtres, il en est encore un dont je puis prendre conseil, avec qui je m'entretiens des temps lointains où il nous initiait, mes camarades et moi, à l'histoire du droit, qui m'a mis en défiance contre les idées trop simples, qui m'a fait pénétrer l'esprit des institutions du moyen âge et m'en a montré la complexité : j'ai nommé M. Marcel Thévenin. Représentant de tous mes maîtres disparus, qu'il veuille bien recevoir, pour lui et ses collègues qui ne sont plus, l'hommage de ma profonde, respectueuse et affectueuse gratitude.

Par une délicate attention vous avez confié à mon ami et l'un de mes plus anciens compagnons de travail, M. Ernest Babelon, le soin d'être l'interprète de vos sentiments à mon endroit. Il n'est pas de confrère qui me connaisse mieux que celui qui a assisté à mes premiers essais dans l'érudition, et à côté de qui j'ai travaillé pendant quinze années, les plus actives de ma carrière. En faisant la part de l'indulgence inévitable avec laquelle son amitié a voilé mes défauts et mes erreurs, de la partialité que chacun de

nous met dans le jugement de ceux qu'il a contribué à former, qui pouvait mieux que cet ami, à qui une fréquentation journalière a permis de connaître mon caractère, tracer mon portrait moral et dessiner les traits essentiels de mon œuvre modeste? Je ne saurais oublier que M. Babellon m'a pris par la main, au sortir de l'École, pour m'amener au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, et qu'en ce noble et antique établissement j'ai reçu ses leçons et commencé à appliquer, sous sa direction, les méthodes dont mes maîtres m'avaient enseigné les principes.

Et enfin, Messieurs, à quel artiste avez-vous demandé de fixer mes traits sur le métal? à un ami avec qui j'ai noué des relations à Rome, dans une ville où mon esprit s'est ouvert à tant d'idées nouvelles, où le sentiment de l'art s'est éveillé en moi, où mes yeux ont contemplé des monuments et des spectacles dont le souvenir a été l'un des charmes de ma vie. C'est dans mes visites à la villa Médicis, dans ces ateliers paisibles, sous les frais ombrages des chênes verts, que je me suis lié avec Auguste Patey d'une amitié qui a crû avec les années; de plus en plus, j'ai admiré son talent et son caractère, sa douceur, son exquise bonté. Nous nous sommes rencontrés au seuil de notre carrière, chacun de nous a suivi une voie différente; mais nous gravissions deux pentes d'une même montagne au sommet de laquelle nous nous sommes retrouvés. Ensemble nous avions commencé l'ascension; ensemble nous l'avons achevée. Cette bonté, qui est l'un des traits de son caractère, il a voulu m'en faire sentir les effets, quand, à votre

prière, il a pris sur les trop rares loisirs que lui laissent son enseignement à l'École des beaux-arts et les hautes fonctions de graveur de la Monnaie, pour modeler le portrait d'un ami. Que pouvait souhaiter de plus un ancien employé du Cabinet des médailles ? Quelle satisfaction pour lui d'avoir son image gravée par un grand artiste, le maître actuel de l'art de la médaille, et dont l'œuvre entier prouve que le talent sait concilier l'originalité et le respect de la tradition ! L'œuvre du maître Patey rattachera l'œuvre de Chaplain et de Roty à celle de médailleurs que lui-même a formés et est en train de former.

Par votre amitié, Messieurs, grâce au talent d'Auguste Patey, par son ébauchoir et son burin, me voici assuré de tout ce qu'un homme peut espérer d'immortalité terrestre. Il y aura longtemps que mes dissertations n'auront plus de lecteurs, que mes publications de textes, qui sont les livres les plus durables que fassent les érudits, seront annulées par d'autres moins imparfaites, que les érudits ne prononceront plus mon nom, qu'il sera encore connu des amateurs de médailles : il vivra à l'ombre de celui de Patey. Il en sera de moi comme de tous ces personnages de la Renaissance, lettrés, capitaines, princes même, dont le nom aurait sombré dans l'oubli s'il n'avait été immortalisé par les portraits que de grands artistes ont faits d'eux.

Pourquoi faut-il qu'au moment où nous sommes en fête, et en partie par le talent d'Auguste Patey, lui soit dans la douleur et retenu loin de nous par un deuil cruel, frappé dans une affection quasi paternelle !

Que de remerciements j'aurais encore à vous adresser ! Il me faudrait nommer et ceux qui ont eu l'initiative de cette manifestation et ceux qui y ont participé. Je voudrais m'arrêter. Mais je ne le puis avant d'avoir remercié particulièrement mes confrères de l'Institut qui ont bien voulu me donner un nouveau témoignage de sympathie et d'estime, et aussi l'Association des anciens élèves de la Faculté des lettres de Paris à laquelle m'attachent depuis longtemps des liens si étroits.

Permettez-moi encore d'exprimer des sentiments particuliers à deux amis que je suis si heureux de voir à mes côtés : le professeur Pirenne, qui, au nom des savants étrangers, a pris la parole à la cérémonie du 22 février 1921 et qui a voulu assister à cette fin de notre fête du Centenaire. Encore aujourd'hui il personnifie hautement les étrangers qui ont contribué à cette manifestation, et, en le remerciant de s'être joint à nous, j'entends les remercier tous. Il m'en voudrait si je ne reconnaissais que notre amitié ancienne et inaltérable, qui a tant de fois fait battre nos coeurs à l'unisson, est la raison première de sa présence ici. Je revendique comme un honneur l'amitié de Pirenne, d'un grand historien, qui, avec une rare vigueur d'âme, soutenu par la conscience du devoir, a souffert noblement pour la Belgique dont il avait écrit l'histoire, et qui a affirmé son patriotisme par des actes autant que par des écrits.

L'autre ami que mon cœur m'oblige à distinguer est M. le chanoine Chartraire, un ami d'enfance, le témoin de toute ma vie, avec qui j'ai collaboré pour faire mieux con-

naître l'histoire de notre pays natal. Il veut bien m'apporter le témoignage de la sympathie, qui m'est si précieuse, de mes chers compatriotes sénonais. Je lui demande de leur exprimer ma reconnaissance pour la bienveillance amicale dont ils m'ont donné tant de preuves.

Vous ne doutez pas, mes chers amis, que je ne garde de cette heure un souvenir ineffaçable et qui me sera un réconfort toutes les fois que je me sentirai faiblir.

Votre amitié me sera un appui et me fera un devoir de me montrer digne de votre estime, de ne pas terminer ma journée ayant qu'ait sonné le couvre-feu, et de ne pas abandonner ma tâche avant que Dieu, ou le Ministre, en ait marqué la fin.

La liste des souscripteurs fut remise ensuite à M. Maurice Prou. Mademoiselle Jeanne Viilliard présenta une gerbe de fleurs à Madame Maurice Prou au nom des jeunes filles, élèves de l'École des Chartes.

La séance levée, les assistants se rendirent dans le Cabinet du Directeur.



